

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/09/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 21

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation

11/09/2024

Date d'affichageActe rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..

et publication du :

..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à M. BERNARD Ludovic, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, M. GUILLOTEAU Bernard donne pouvoir à M. CORNUAU Albert, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

Etai(ent) absent(s) :**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme BLOUIN Anaïs, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MARTINEAU Bernard

Numéro interne de l'acte : D07_09_2024**Objet : DOMANIALITE****Acquisition de terrains sur la commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à des acquisitions afin de régulariser une voirie communale à l'Epaud sur la commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- ZT 311 (39 m²) appartenant à Monsieur et Madame Michel FORTIN,
- ZT 300 (30 m²) appartenant aux conjoints SOULARD,
- ZT 298 (27 m²) appartenant à Monsieur et Madame Gérard PENAUD.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'acquérir ces parcelles au prix de 5 € le m² et de l'autoriser à signer les actes notariés correspondants chez Maître TOMLIANOVIC, les frais de ces actes étant pris en charge par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve cette proposition

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Bernard MARTINEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

